Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 23/11/2023 DECISION N° 20231123 B 105

<u>Étaient présents</u>: Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,

Christine BONNEFOY, Martine GINET

<u>Était excusée représentée</u> : Nathalie JOLIVET : pouvoir à

Christine BONNEFOY

Etaient excusés : Frédéric GIRODET, Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance Objet : Convention de mise à disposition d'une cour en faveur du centre de loisirs Pierre ROYON à Saint Just Malmont à passer avec l'Association Diocésaine du Puy

Le Bureau,

N° 20231123 B 105

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition d'une cour en faveur du centre de loisirs Pierre ROYON à Saint Just Malmont à passer avec l'Association Diocésaine du Puy pour un montant annuel de 400,00 € indexé sur l'IRL.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 23 novembre 2023

Le Vice-Président,

Emmanuel SALGADO



AR Prefecture

043-244301131-20231123-20231123_B_105-AU Reçu le 26/01/2024